

Assemblée Générale LBBSC du 5 janvier 2014

Auxerre, AJA Omnisport. Début de séance à 10h00.









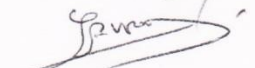


<u>Présents</u>	<u>Excusés</u>	<u>Absents</u>
MONNERET Jérôme <i>[Président]</i>	SHARMA Ashish	MAILLET Didier
RIOU Fabien <i>[Secrétaire]</i>	BERNARD Sylvain	SIMONET Michaël
<i>[Représentant José ISTURIZ]</i>	CHARTIER Romain	
HONG VAN Luc	BOISNEAU Alain	
FRESLON Julien		
<i>[Représentant Marie BONNIVEN]</i>		
GAUTHIER Walter		
CHEVROT Cédric		
<i>[Représentant Frédéric VAILLEAU]</i>		
TARAUD Vincent <i>[Auxerre]</i>		
RICHARDOT Quentin <i>[Auxerre]</i>		
PARIGOT Morgane <i>[Auxerre]</i>		
JEANDAT Thibaut <i>[Auxerre]</i>		
BOUGAULT Benjamin		
<i>[Nouveau Président club d'Auxerre]</i>		
CARPENTIER Laurent <i>[arrivée 10h10]</i>		

Présence de 14 voix sur 15 à 10h10 ; Le quorum est atteint et l'AG peut donc délibérer sur les questions mises à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Émargement
- Approbation du PV d'AG 2012
- Rapport Moral du Président
- Vote du rapport moral
- Vote du rapport financier
- Présentation des candidatures aux postes de CD de ligue
- Décomptes des voix
- Élection des postes vacants du CD
- Présentation des commissions – postes à pourvoir - élections/désignations/approbations
- Questions diverses

1. Émargement

NOM	Prénom	Visa	
TARAUD	Vincent		Auxerre
RICHARDOU	Quentin		Auxerre
PARIGOT	MORGANE		Auxerre
Jeandar	Thibaud		Auxerre
BOUGAULT	Benjamin		Auxerre
FRESLON	Julien		NEVERS
HOUQUAN	Luc		Dijon
GAUTHIER	Walter		Châlon - S-S.
CHEVROT	Cédric		Châlon - S-S
NONNERET	Jerome		Dijon
Riou	Fabrice		Dijon
Carpentier [10h10]	Lauren		Maillet

2. Approbation du PV d'AG 2012

Le PV d'AG 2012 est approuvé à l'unanimité sans remarque particulière.

3. Rapport moral du Président

(Voir document joint en annexe)

Remarques lors de la lecture :

- Le travail de Julien FRESLON a été récompensé par deux fois par la fédération. Le Président l'en félicite.
- Petit bémol côté finance, qui sera développé plus tard dans la réunion.
- Attention au faible taux d'encadrement : attention à l'action et l'investissement des clubs qui repose sur un bénévolat maigre. Il est rappelé que la possession d'un diplôme BPJEPS ouvre droit à la professionnalisation à temps plein ou partiel dans nos associations, et que cela permet entre autre de pallier au manque d'encadrement dans toutes nos catégories de clubs. Peut-être que les clubs disposant de bonnes ressources financières et un encadrement limité peuvent réfléchir à cette solution pour gonfler le potentiel de leur club.
- Attention à la baisse de niveau global qui découle de cette structuration. « Le quantitatif augmente, le qualitatif diminue ».

4. Vote du rapport moral

Remarque sur les licences : Après un rapide tour de table sur l'enregistrement des licences et malgré l'arrivée d'un club supplémentaire au sein de la ligue, on note globalement qu'il n'y a pas de baisse du nombre de licenciés mais une stagnation.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

5. Vote du rapport financier

(Cf Dossier Comptable 2013 au format papier)

Le bilan financier 2013 est équilibré, le compte de résultat présente un solde négatif de -2833,84 euros, expliqué par la baisse notable des financements publics (contrat d'objectifs avec la région et CNDS) et le financement des diverses actions menées au sein de la ligue durant toute la saison ; principalement des activités jeunes, telles que la gestion de l'équipe ligue, les stages de perfectionnement.

Il y a des péréquations impayées pour l'année 2013 : 227,83 euros pour Dijon avec 25 euros de pénalités (forfait équipe 2), et un chèque non encaissé par le club de Chalon.

Les conditions de l'aide aux manifestations, coûteuse, ont été revues (dernier CD).

La professionnalisation ETR a été payée par les clubs à hauteur de 400 euros chacun, mais n'a pas été couverte par les fonds publics attendus.

Pour la projection 2014, il est prévu d'augmenter la part produit CNDS et surtout de faire participer un peu plus les familles pour les stages, les tournois, afin d'éviter un autofinancement important de la ligue.

La ligue ne prévoit pas de frais d'engagement pour les formules régionales de 2014 tant que la professionnalisation est active (pendant 1 an encore).

Il est projeté environ 3000 euros de charges pour les sélections régionales en 2014.

Il est rappelé que chaque club devrait pouvoir rendre un livre de comptes bien formalisé. Des formations sont accessibles pour les clubs en difficulté de gestion trésorière. Ne pas hésiter à contacter son CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) qui organise des formations gratuites à destination des bénévoles associatifs.

6. Présentation des candidatures aux postes du CD de ligue

Après démission de Didier Maillet, Il reste 10 membres au comité directeur.

Sur 20 postes accessibles au comité directeur :

- 11 postes sont ouverts à tous les licenciés [8 pourvus]
- 7 postes sont ouverts aux femmes [1 poste pourvu]
- 1 poste est ouvert aux médecins
- 1 poste est ouvert au cricket [poste pourvu]

Il reste 3 postes vacants dans le collège général.

Quentin RICHARDOT et Benjamin BOUGAULT se présentent pour faire partie du CD.

7. Décompte des voies

Fenay : 3 voies

Dijon : 4 voies

Nevers : 3 voies

Chalon-sur-Saône : 2 voies

Saint-Germain : 0 voies (1 voie théorique non représentée)

Maillot : 2 voies

AJA : 0 voies

Quentin RICHARDOT et Benjamin BOUGAULT sont admis à l'unanimité au Comité Directeur de la ligue.

8. Présentation des commissions postes à pourvoir – élections/désignations/approbations

- ETR : cf. bilan « Saison 2013 – Bilan ETR Bourgogne »
Dans les tâches accomplies, il faut noter : la refonte du site internet, la relance des dossiers CNDS et CO Conseil Régional, les missions d'encadrement (interventions club, stages jeunes, formation AA), et la relance des équipes ligue.

Tout le travail effectué dans l'année est reconnu par le Président. Toutefois le bilan présenté est plus administratif que sportif.

- CRSS : la gestion est plutôt bien respectée (l'envoi des feuilles en temps et en heure). Le gros défaut, c'est le format d'envoi qui n'est pas toujours du PDF. Il est donc rappelé que les feuilles de scorage doivent être toutes envoyées par mail le dimanche soir, au format PDF.

Remarque concernant le niveau de scorage : attention à l'abus du scorage simplifié, qui reste un très bon outil pour débiter et s'initier au scorage départemental mais qui ne doit pas être une solution durable pour palier au manque de scoreur officiel dans les clubs. Attention aussi à la volonté fédérale de rendre inactif tout scoreur départemental qui n'aurait pas passé le niveau régional dans les deux ans (beaucoup trop de SD, trop peu de SR).

- CRT : pas de bilan.
- CRFD (Commission Régionale Formation et Développement): Commission non pourvue. Aucun membre pour le moment

- CRAB : cf. Bilan CRAB
Aide de Laurent CARPENTIER (Newsletter), Julien FRESLON (Arbitrage auxiliaire), et Rodolphe Martin (qui ne pourra pas assumer ses fonctions à l'avenir). La formation AD s'organise pour l'instant sur le site de Chalon. Pour les clubs les plus éloignés, il est conseillé de regarder les formations AD en IDF.

Dans tous les cas, la CRAB doit être informée de toute inscription ou toute projection en termes de formation externe à la ligue bourgogne. On peut noter un manque d'AR (3 en bourgogne). L'objectif CRAB de 10 AR est loin d'être atteint d'ici 2 ans.

9. Questions diverses

Julien FRESLON : «*Qui a pensé au financement de la ligue dans les années à venir ? Comment financer les actions ligues et notamment la professionnalisation ETR dont le conventionnement prend fin en décembre 2014 ?*

(Pour information, la Fédération soumet une augmentation des tarifs des licences dès 2015).

Le Président, Jérôme MONNERET, rappelle tout d'abord à l'Assemblée que la solution de financement trouvée en 2012 de 400€ par club a été mise en place de manière à mettre en place une professionnalisation de l'ETR, action indispensable au maintien de la dynamique Ligue. Aussi ce mode de financement n'est pas le plus équitable au regard des besoins de chaque club et surtout au regard des ressources (nombre de licenciés).

C'est pourquoi après discussion entre les clubs, il est soumis au vote de l'AG une proposition de mise en place d'une quote-part Ligue de 10€/licence dès la rentrée 2014. Ce mode de financement permettra d'augmenter les ressources propres de la Ligue et ainsi pérenniser la professionnalisation des actions ETR indispensables au fonctionnement actuel de la Ligue. La facturation Ligue de cette quote-part est fixé au 1er février de chaque saison et cela dès 2015.

Malgré l'abstention des clubs de Maillot et Dijon, cette proposition est validée à la majorité et sera effective dès la rentrée 2014.

La séance est close à 15H00.